

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 26 (1888)  
**Heft:** 40

**Artikel:** Mme de Valsayre  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-190580>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50  
 six mois . . . 2 fr. 50  
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

### CAUSERIES DU CONTEUR

2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

### M<sup>me</sup> de Valsayre.

La pétition adressée dernièrement à la Chambre française par M<sup>me</sup> Astié de Valsayre, dans le but d'obtenir la *liberté du costume*, a donné lieu aux commentaires à la fois les plus divers et les plus comiques.

La pétitionnaire ne s'est pas mise en grand frais d'imagination pour réformer les modes féminines, ce qu'elle réclame au fond, c'est la liberté du pantalon pour les personnes de son sexe, c'est le droit de « porter culotte », comme l'on dit vulgairement. Hélas ! de tout temps, certaines femmes ont largement usé de ce droit, d'une façon morale ; mais M<sup>me</sup> Astié de Valsayre voudrait que ses concitoyennes pussent l'exercer matériellement.

Les personnes du sexe qui donnent dans cette idée font ressortir que leur costume est non seulement d'un prix bien supérieur à celui du costume masculin, mais fort incommode pour les pauvres femmes obligées de battre le pavé toute la journée, d'enjamber des ruisseaux, d'escalader des tramways, de se faufiler dans les omnibus, de monter ou de descendre une vingtaine d'étages dans la journée, de trotter par la pluie, la boue ou la poussière, etc. Il leur est impossible de ne pas se crotter, se déchirer, se friper affreusement, au grand désespoir de leur coquetterie native et au grand détriment du ménage, dont le budget se trouve grevé de ce chef d'une dépense énorme.

Or, avec le costume de Monsieur, rien de pareil à redouter, on va où l'on veut, par n'importe quel temps, et, avec un « complet » qui représente à peine le prix d'un des chapeaux de Madame, une femme soigneuse en aurait pour toute une saison.

Sur ce terrain, on conçoit que M<sup>me</sup> de Valsayre rencontre des adhésions — mais dans le camp féminin seulement. Dans le camp masculin, on est plus sceptique. Pour quelques jeunes femmes qui porteraient admirablement le travesti, on crant d'en trouver un trop grand nombre qui le porteraient d'une façon choquante.

D'ailleurs nous ne voyons pas que la femme soit si gênée dans ses mouvements par la longueur des jupes. Il va sans dire que s'il s'agissait de faire du trapèze, de la barre fixe, ou de grimper aux arbres, les jupes pourraient devenir un embarras ; mais, pour tous les exercices de la vie normale, elles ne gênent aucune femme. Nous les voyons chaque jour trotter comme des perdreaux, sans difficulté aucune.

Dans les salons, les robes de bal, que l'on fait extrêmement longues, n'ont jamais empêché une femme de valser... nous allons dire de valsayer.

Et du reste, instinctivement, nous aimons les costumes révélant à première vue, le sexe, l'âge et même l'occupation professionnelle de la personne que nous rencontrons.

Enfin, il faut le reconnaître, la politesse s'en va ; cette chevaleresque politesse que nos pères avaient si exquisement raffinée, n'est plus qu'à l'état de souvenir. — Que sera-ce quand les jupes auront disparu et quand nous ne saurons plus, en abordant un de nos concitoyens, si nous devons lui dire : Mademoiselle, jeune homme ou Madame !

Il faut que M<sup>me</sup> de Valsayre en prenne son parti, sa pétition n'aura pas de succès.

### Première contestation.

Les jeunes époux s'étaient assis sous un arbre touffu. Les mains dans les mains, ils se répétaient qu'ils s'aimeraient toujours. Les oiseaux, cachés dans la verdure, se taisaient. On n'entendait que le bruissement des feuilles et le chant d'un grillon blotti dans l'herbe.

« Avez-vous pensé, Alice, disait le jeune homme, qu'un jour nous serons encore plus heureux que nous ne le sommes aujourd'hui ? Que bientôt, là, devant nous, un petit être aux yeux bleus nous tendra les bras. Il me semble le voir déjà avec sa tête bouclée et ses bras potelés. »

Et Edmond regardait rêveur le gazon comme s'il voyait s'y dessiner l'image du petit enfant.

ELLE, *rougissante, le regard humide*. — Il se nommera Edmond. Il sera grand, beau et fort. Il aura l'œil noir, les cheveux bruns.

LUI. — Non, non, il possèdera vos yeux, Alice ! vos grands yeux bleus.

ELLE. — Je l'habillerai de blanc et de rose si bien qu'on croira voir une fleur.

LUI, *souriant*. — Ce ne sera pourtant qu'une bouture... surtout pas d'école. Nous l'élèverons comme un levraut, dans les champs, et toujours au soleil. On laissera ses légères cervelles se développer sans les fatiguer par l'ABC et autres livres indigestes.

ELLE. — Je lui donnerai le bras quand il sera grand. Je serai fière. On dira : « le beau garçon ! »

LUI. — Moi, je le conduirai à la chasse et lui apprendrai à franchir au galop de son cheval tous les obstacles.